

ADBU - Commission recherche – séance plénière du 24 juin 2011.

ADBU - Commission recherche – séance plénière du 24 juin 2011.....	1
Matinée.....	2
La formation	2
La conservation partagée	3
Les archives de chercheurs	4
Après-midi.....	5
La bibliométrie.....	5

Présents :

Jean-Marie Barbiche, Louise Dessaiivre-Audelin, Stéphane Harmand, Claire Nguyen, Christine Ollendorff.

Après-midi : Arnauld Sillet et Manuel Durand-Barthez

Absents :

Sandrine Malotaux, Annie Helot, Marie-Dominique Heusse, Fabrice Boyer, Marianne Pernoo, François Cavalier, Louis Klee

En préalable, il a été constaté que la plate-forme de partage de documents actuelle n'est pas fonctionnelle, et qu'une migration vers la plate-forme de partage du nouveau site de l'ADBU est souhaitable.

Matinée

La formation

Formation de formateurs ou d'utilisateurs ? Les deux. Formation des doctorants et de leurs enseignants. C'est plus pertinent de former le doctorant, mais la présence d'encadrants est toujours appréciée.

Former les étudiants amène les enseignants.

Formation aux outils et aux ressources.

Difficile de former des enseignants pour transmettre aux étudiants.

Distinguer formation aux ressources de formation aux outils : inutile de former les chercheurs aux ressources, par contre les former au circuit de l'édition scientifique, aux archives ouvertes, etc.

Former aux droits de la citation.

Ex. de l'ENSAM : 10 chercheurs se sont inscrits à un Webinar sur Springerlink alors qu'on pouvait penser qu'ils ne seraient pas intéressés, considérant qu'ils connaissaient déjà cette ressource.

Faut-il être enseignants pour former les enseignants-chercheurs ? Ça dépend des disciplines. Certains acceptent de suivre des « formations », d'autres (juristes) non.

A Lille : intervention dans une option « aide à la publication d'articles » entre autres.

Formation Zotero : A Lille, c'est l'ED qui a choisi le logiciel après tests. Il y a eu une enquête sur ces outils de l'URFIST de Nice. Formations Zotero : 4h à Lille, 3 h à P-Descartes.

A Lille : 2 mois d'attente pour les demandes de formation, c'est un succès. Passent par le personnel administratif des labos, qui relaient aux chercheurs puis bouche à oreille. Il y a un calendrier annuel des formations, les gens s'y inscrivent. En fonction des sujets, de 2 à 4 personnes sont impliquées. Inscrit dans les maquettes (par ex. C2I avec le CRI, Zotero avec l'ED, etc.).

A Amiens : déficit de légitimité auprès des chercheurs, fruit de l'histoire. C'est un travail de longue haleine pour arriver à être efficace.

L'ENSAM essaie de gagner sa légitimité par le projet d'archives ouvertes : il y a des chercheurs dans le groupe de travail, ils reconnaissent la compétence de la bibliothèque. Il y a aussi un travail de com à faire auprès des collègues : c'est un nouveau travail à part entière. P 5 a un conservateur 100 % Archives Ouvertes.

À Lille, les chercheurs ne font pas le lien entre le lieu bibliothèque et les ressources électroniques. A l'ENSAM, la bibliothèque organise des manifestations pour tout le monde, ça permet d'être reconnu. Il faut aller vers les chercheurs, dans les labos.

Inscription dans les programmes de formation continue ? Lille 2 le fait pour le C2I : la partie documentaire fait partie de la formation continue des personnels administratifs. Mais pas les E-C.

Cf. le groupe de travail sur ce sujet.

Lille 2 souhaite s'inscrire dans des référentiels. Mais des enseignants souhaitent « écouler » des heures et font appel à la bibliothèque pour faire cours à leur place. Dur de s'insérer dans les maquettes pédagogiques car les heures d'enseignement ont tendance à réduire, les enseignants-chercheurs ne veulent plus laisser la place à la bibliothèque.

Formation des master ? Parfois entre deux : formation des L1 puis des D, rien entre pour les M.

Catalogue de formation hors maquettes : permet de contourner la limitation du nombre d'heures.

Inconvénient dans les petits établissements : public trop restreint.

Formation continue des E-C : il existe des offres en méthodologie à Amiens.

Intérêt des Webinar pour les E-C : ils ne sont pas dans la posture de l'étudiant, ils acceptent donc

plus facilement. Ne pas hésiter à transmettre les infos aux E-C.

Communication : les flyer ne passent pas, ce qui marche le mieux, c'est la communication directe et le bouche à oreille. Les signets dans les livres passent bien à Amiens. Passer aussi par la journée d'accueil des personnels.

Formation des formateurs : c'est proposé, il faut y envoyer les collègues. Pour le C2I, on trouve des choses en ligne, le référentiel est complet. A Lille, formation interne sur 1 semestre : tous les jeudis matin : formation des personnels du SCD sur les bases documentaires : pris en charge par la collègue responsable de la formation des usagers (mais qui n'est pas la correspondante formation du SCD). Il faut connaître les ressources de la discipline. On peut aussi faire venir l'éditeur. Formation obligatoire pour tous les nouveaux personnels (avec cahier d'accueil, suivi) + 1 formation de remise à niveau sur la base du volontariat.

Lille propose aussi des formations individuelles à la carte pour les doctorants, assurée par les AB → Il faut former ces derniers (par ex. trouver des tutoriels en ligne comme celui de P-5).

Partage des supports de formation : pertinent à l'échelle régionale. Rôle de Formist : base de tutoriel (signalement des ressources pédagogiques).

Pour former, il faut être soi-même formé → Investissement lourd. Parfois difficile pour des bases très spécialisées. Dans ce cas, c'est bien d'avoir un E-C pour une présentation en duo. Cf. aussi ce qui a été fait par P-Descartes sur Cochrane : la formation avec un médecin a eu beaucoup de succès.

La conservation partagée

Plans de concertations partagée : il y en a déjà en France, souvent régional, plus rarement thématique. Nécessite un silo, une tête de pôle, des politiques documentaires formalisées, etc. Sinon, on peut faire de la CP titre à titre et dessiner la carte documentaire a posteriori.

Il y a un PCP à Amiens : PCP des périodiques Picardie. Rationalisation d'abord au sein du SCD (2009) puis dans un 2e temps étendu aux autres bibliothèques de la région (y compris hors MESR depuis 2011). 80 titres déjà traités. En Picardie, le SCD est porteur du projet (c'est plus souvent une structure régionale). Convention prévue avec Amiens-métropole, le CRDP. PCP étendu à l'interrégion avec Champagne-Ardenne (URCA) : projet « CAPI ». Une problématique à traiter : la conservation partagée des revues scientifiques papier. Il existe déjà dans le nord un groupe G4 : conservation partagée des revues médicales (Lille, Caen, Amiens, etc.). URCA le rejoint (projet de PRES entre Reims et Amiens).

Projet du RNBM : plan national (avec CNRS) sur les revues en mathématiques.

Question : faut-il garder des collections papier en sciences, surtout à Amiens (entre Lille et Paris) ?
Rôle des Cadist ?

On fait souvent de la PCP déguisée : on regarde dans le Sudoc avant de pilonner. Il faudrait un PCP national. A Lille, il y a eu un projet de silo, mais au point mort.

La BIU Santé est pôle de conservation pour 90% des titres du plan de conservation partagée des périodiques médicaux d'Ile de France.

Toute la PCP est axée dans le papier. Qui garde, qui continue les abonnements.

Le stockage physique reste nécessaire pour certains types de doc ou certains domaines (SHS, droit). Attachement au papier, information non périmée en droit, maths, etc. Il existe des fonds régionaux (presse) pas encore en ligne. Les licences e-only sont encore trop récentes.

Il y a encore trop d'incertitudes sur l'archivage prééternelle en ligne (techniques, gouvernance, accès...).

Bref, dans la situation actuelle, il faut organiser des PCP hybride : papier et numérique, en fonction des domaines.

Élimination du papier : la plupart font du pilon tout simple. Pas de respect des obligations légales type soumission des listes au C-A. Circuit de dons. P-Descartes cible des bib intéressées pour les leur proposer. Associations vers le tiers-monde : pour des collections très précises, en bon état. Ex. :

Bibliothèques sans Frontières. Ne pas donner de contenus périmés.

Les archives de chercheurs

Il faut des archivistes, sinon les fonds ne sont pas signalés. Cela reste très ponctuel.

Les archives doivent passer par un service dédié. La prise en charge par la bibliothèque peut se justifier pour un fonds spécifique, connu, qui puisse par exemple donner une identité à la bibliothèque, mais il faut impérativement que la bibliothèque en ait les moyens.

Contribution de M-D Heusse :

La gestion de l'ensemble des archives universitaires ne relève pas des SCD. Pour autant, la question ne leur est pas totalement étrangère. Un minimum de concertation avec les acteurs institutionnels est souhaitable, à tout le moins pour sensibiliser et orienter efficacement à l'intérieur des établissements, mais aussi le cas échéant pour coopérer autour d'un projet précis :

- le réseau AURORE qui regroupe les archivistes en poste dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (encore peu nombreux)
- les archives départementales qui reçoivent de plein droit les versements des archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et contrôlent leur gestion
- la mission des archives nationales auprès des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (responsable : Fabien Opperman) ; elle a notamment organisé pour l'AMUE des stages de formation continue sur la gestion des archives
- les archives municipales qui peuvent accueillir des dépôts ou des dons de certaines archives scientifiques d'intérêt local
- le réseau des MSH, qui s'est donné pour mission la valorisation des archives de chercheurs (à l'exclusion des archives « administratives »). Suivant les MSH, cette mission est plus ou moins développée. Elle ne s'accompagne hélas pas de moyens matériels de conservation : il s'agit plutôt de campagnes de repérage et de numérisation de fonds
- et d'autres organismes qui, sans être spécialisés dans le domaine des archives, peuvent en conserver ou avoir à en connaître : bibliothèques municipales, muséums d'histoire naturelle, missions pour la sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain (CNAM), services patrimoniaux des DRAC et des collectivités locales

Dans certains cas, le SCD peut être amené à s'impliquer plus directement :

- S'il se trouve responsable de la gestion d'un ou plusieurs fonds d'archives. Ce cas de figure est assez fréquent à l'étranger (les grandes bibliothèques de recherche britanniques ou italiennes notamment ; l'exemple le plus célèbre est la Bodleian à Oxford qui reçoit régulièrement des dons d'archives d'intellectuels). En France, il concerne certains SCD comme celui d'Angers, la BDIC ou la bibliothèque de l'Observatoire
- S'il s'investit dans des actions de formation et de sensibilisation à l'information scientifique, la question des données de la recherche se posera nécessairement, et c'est une problématique d'ordre archivistique. La conservation et l'exploitation des données de la recherche (corpus de documents, sources et données réunis par les équipes de recherche) commencent en France à émerger, mais font déjà l'objet ailleurs de politiques publiques (exemple du Canada)
- S'il conduit une action de fond dans le domaine du patrimoine et de la culture scientifiques, il sera nécessaire d'avoir une approche globale et de s'intéresser à l'ensemble des objets patrimoniaux sans distinction de statut, de format, de support, d'appartenance... Il sera toujours plus in-

téressant de pouvoir relier les productions imprimées (ou électroniques) à l'ensemble des matériaux qui éclairent leur contexte de production : carnets de terrain ou de laboratoire, notes, corpus de données (photos, images, cartes, bases de données, enregistrements, enquêtes, dépouillements...), littérature grise, correspondances et échanges scientifiques, notes diverses, objets utilisés, etc

- S'il participe à des projets tels que système d'information, publications électroniques et réservoir d'archives ouvertes, recensement et évaluation des productions scientifiques... Des projets de ce type sont transversaux sur le plan documentaire : ils ne s'intéressent pas qu'au document publié, mais concernent aussi la littérature grise (exemple d'Archimer) et s'ouvrent de plus en plus aux données de la recherche (corpus iconographiques dans MediHal par exemple) ; ils prennent donc en compte des archives. Outre les techniques purement documentaires comme l'indexation et la gestion de métadonnées, de tels projets mobilisent également des techniques et méthodes du domaine de l'archivistique (GED, système de records management, archivage électronique...) ; il y a là des savoir-faire existants dont les systèmes d'information documentaires peuvent tirer profit. Plus largement, les compétences des SCD sur l'articulation des métadonnées et la cohérence des langages d'indexation¹ des différents supports leur permettent d'apporter leur expertise à des projets qui associent tout type et tout support d'information.

Même si les archives ne sont pas dans les missions fondamentales des SCD, il serait dommageable de considérer qu'il s'agit de documents et de techniques radicalement étrangers. Il est probable que, dans les modes de traitement et de diffusion, la frontière traditionnelle entre le document publié et le reste s'estompera. La question actuelle du web de données et de l'exposition des données publiques est typique d'une problématique informationnelle touchant aussi bien les archives que les bibliothèques.

Après-midi

La bibliométrie.

Invités : Manuel Durand-Barthez (Urfist Paris) et Arnaud Sillet (Cellule bibliométrie de Paris-Descartes).

A. Sillet. Le rôle de la cellule bibliométrie de P-Descartes (2 membres à temps plein).

Cellule rattachée au C-S puis à la D-R et valorisation. 4 axes de travail : communication interne, comparaisons internationales, comparaisons nationales, exploitations locales.

« Article scientifique » comme indicateur unique de la production scientifique et objectif de la science. Limites : pas de prise en compte des ouvrages et revues non indexés et actes de congrès.

Croissance exponentielle de la production ; loi des avantages cumulatifs (+ on publie mieux c'est)...

Différents modèles : Isi / facteur d'impact ; Eigenfactor et « Article influence » ; Imago (Elsevier) ; Slip (nouveau modèle).

Comparaisons internationales : qualité de l'enseignement, de la réussite des diplômés et de la qualité de la recherche. C'est surtout ce dernier point qui est traité. Classements : ARWU (Shanghaï), HEEACT (Taïwan), Leiden. Ces classements ne sont pas forcément reproductibles car les méthodologies sont flottantes (corrections), sauf pour celui de Taïwan.

¹ Cf. les pistes en matière d'utilisation de la Dewey comme langage pivot dans le contexte du Web de données

Le rang de classement dépend de la taille de l'institution concernée (effet « PRES »).

Exploitations nationales par AERES et Observatoire des Sciences et Techniques. 2 Difficultés majeures : Problème du repérage (normalisation du nom de l'université → A Paris-Descartes, il y a 7 000 variantes à balayer pour couvrir le nom de l'université, des CHU et des labos) et du périmètre. Outils de la cellule bibliométrique : repérage informatisé de la production scientifique, puis validation des publiés et ajout de métadonnées par les « publiants ». Tout cela permet de valoriser les articles (diffusion sur le site web) et les indicateurs bibliométriques.

Exemple de développement de la cellule : en médecine, le rang est significatif, P-Descartes a développé un outil de calcul pour en tenir compte.

3 réservoirs utilisés : Pubmed, Web of Science et Scopus.

Au mieux, 80 % des articles sont repérés (95 % en médecine et biologie).

Font par exemple des analyses de facteur d'impact par thématique. Zoom par revue (dans quelles revues P-Descartes publie), etc.

Facteur d'impact agrégé par discipline : certaines disciplines rapportent plus, les chercheurs publient donc dans ces disciplines. Ex. : la pédiatrie ne rapporte rien (FI agrégé faible), contrairement à l'immunologie ou à la cancérologie (les revues sur ces thèmes ont de meilleurs FI).

Projets de P-Descartes

Outil de calcul à partir de BibTex, RIS ou autre format... : permettrait à un chercheur de faire calculer ses indicateurs automatiquement (facteur H, etc.) ; amélioration du repérage des publiés de l'université ; collaborer avec les producteurs de classements (Shangai, etc.) sur les périmètres, les règles de calcul, etc. ; création d'une cellule au niveau du PRES ; unifier les bases de publication validées (HAL, etc ; la passerelle Graal/Hal ne marche pas bien).

M. Durand-Barthez (Urfist) : le point sur la bibliométrie.

En bibliométrie : très grande hétérogénéité en fonction des matières. Impossible de faire des préconisations générales.

Évaluation et bibliométrie motivés par la Lolf : volonté de l'administration centrale de fournir les budgets en fonction d'indicateurs. Programme 150 de la Lolf : indicateurs de mesure, dont 3 fondamentaux : les publications scientifiques (ce qui est rendu visible), le dépôt de brevets, la participation au PCRD de l'UE. Les 2 derniers sont un peu moins fondamentaux que les publiés.

2 piliers : l'Observatoire des sciences et techniques et l'ISI de Thomson. → ce sont les 2 références.

Parmi les classements d'établissements, le classement de Leyde est considéré comme le plus équitable, mais c'est celui de Shangai qui est pris en compte : or 50 à 60 % de ses critères relèvent de l'ISI (BDD plus élitiste que Scopus). La France rattache donc tout à l'ISI et à Shangai.

Les SHS sont de facto écartées de ces évaluations, et donc des crédits (non présents dans l'ISI). Dans les STM, c'est le biomédical qui a le vent en poupe, les maths beaucoup moins (moins de citations). Le classement de Leyde a justement pour avantage d'associer pratique disciplinaire et taux de citation.

Le WOS est fondé sur les calculs de moyennes, et non de médianes, ce qui perturbe encore plus les calculs.

Le facteur H arithmétiquement absurde, il favorise de vieux chercheurs → à proscrire.

Autres facteurs alternatifs : le facteur G mesure les auteurs de publiés cités 10 ans après leur parution ; Eigen factor part de l'algorithme du « page rank » de Google et distingue popularité et prestige des revues. De fait, la qualité de Nature et Science baisse, pas leur facteur d'impact : ce sont des revues prestigieuses. Inversement, il y a des revues de « reviews » qui font un état de l'art (donc pas vraiment de la recherche) et qui sont elles aussi souvent citées : elles sont très citées et ont donc un gros facteur d'impact tout à fait artificiel.

Indice de notoriété créé par l'INRA : fondé sur les médianes et non sur les moyennes : permet d'identifier les revues plus utilisées, par opposition aux revues très prestigieuses mais peu

nombreuses.

Les deux volets de la bibliométrie

« Modèle orthodoxe » : Lolf, WOS et les 3 piliers définis par l'OST. → C'est ce qui est fait par exemple par les SCD de Bordeaux 1 et 2 : le SCD interroge la BDD de l'OST sur les publis bordelaises puis fait ses propres calculs pour aboutir à un résultat similaire à P-Descartes. Piloté par C. Etienne et J. Pouméro, seulement sur le domaine scientifique et médical (c'est là que ça s'applique le mieux).

Pourtant, tout ce système est critiqué depuis quelques années, qui plus est depuis la crise. La Chine, par exemple, est soucieuse du problème d'identification des patronymes de ses chercheurs, qui est particulièrement floue et empêche un recensement rigoureux des publications en lien avec les affiliations. D'où les négociations engagées par les Chinois avec Thomson pour améliorer ce repérage en vue d'une meilleure identification des auteurs.

En décembre 2010, PNAS a fait son édito sur des mises en garde sur les analyses bibliométriques (notamment le facteur H pour les jeunes chercheurs). Janvier 2011 : rapport très complet de l'académie des sciences : remet en cause le facteur H au profit du facteur G (utilisation du 2 qui est plus pertinent que le facteur H). Idem : le FI de l'ISI se focalise sur les années -1 et -2, pas au-delà : là encore, le facteur G, plus sur le long terme, est plus pertinent.

Les choses vont bouger lentement, mais le mouvement commence. La communauté des STM commence à être réticente au système en place, notamment très jeunes et très vieux chercheurs. De plus en plus, la bibliométrie passe derrière d'autres critères lors du recrutement.

C'est un mouvement général en Europe (pas aux USA), mais seulement au niveau académique, pas au niveau administratif. → Arrêter de laisser l'évaluation aux mains de l'administration.

2e volet : problème des SHS : là, il n'y a rien. Le modèle STM ne peut pas être suivi. Il faut trouver autre chose, mais sans marginaliser ces disciplines. Le Conseil scientifique de l'Institut national SHS du CNRS refuse les indicateurs bibliométriques (déclaration du 10 juin 2011).

Quel rôle pour les SCD ?

Peuvent suivre la « voie royale » et entrer dans le jeu de l'OST et du système en place. Mais il reste le problème des SHS.

Sensibiliser les usagers à ces questions dès le niveau des M2 et dans les ED, intervenir dans les conseils scientifiques et autres conseils; faire des propositions et pour cela, avoir des compétences, c'est essentiel.

La bibliométrie dépend de l'évaluation, mais en amont, on oublie souvent la caractérisation de ce qui est évalué → Une unité de recherche doit se caractériser pour bien s'évaluer, cerner ses domaines, etc. De même, il faut pouvoir identifier un chercheur. Là aussi, le SCD peut jouer un rôle.

Aller voir les enseignants-chercheurs, arriver à les convaincre que c'est plutôt le rôle du SCD. Montrer qu'on est au fait des biais de l'évaluation, etc. Travail de relations humaines.

Mettre en avant nos compétences → Importance de la formation continue. A la base : posséder le WOS. Connaître les variantes du facteur H, de l'Eigen factor, les variantes de Shanghai et notamment Leyden. Cf. Paul Langevin sur la bibliométrie.

Mettre en avant notre aspect transdisciplinaire. A P-Descartes, c'est bien vécu que ce soit la bibliothèque qui traite ces questions. Ne dépendre d'aucune composante est donc un atout. C'est un avantage d'être extérieur à la recherche.

Se focaliser sur Facteur G et Leyden (mais c'est tjrs contraire à la pratique Lolf) pour « surprendre » les enseignants-chercheurs et leur faire dépasser Facteur d'impact et facteur H très connus.

Mettre en avant notre expertise pour les métadonnées : affiliation, patronymes, etc. Sur ce sujet : pas encore de liens entre les réservoirs d'autorité. Il faudrait une autorité normalisée européenne. C'est un enjeu crucial : identifier précisément chaque chercheur. Projet en cours : RIBAC, en cours d'adoption au CNRS et qui pourrait être étendu au-delà : il est très précis.

[N-B : le moteur de recherche Thomson est en ce moment très instable et imprécis.]

L'OST fait un compte de présence (nb. de fois où une entité est dans une adresse de recherche) et un compte fractionnaire (pondéré par le nombre d'occurrences).

En SHS : nouvelle base : Journal Base : fusion de Scopus, Wos et des listes d'autorité ERIH (Europe) et AERES (France). Mais toujours le même biais : en SHS, on publie d'abord en monographie, peu en articles de revues.

Ex. de Lille : problème de caractérisation (complexifié par le PRES). En plus, les chercheurs peuvent avoir plusieurs casquettes, donc plus complexe. Une voie testée par le CHU de Lille : collaboration avec les grands éditeurs pour récupérer les métadonnées de caractérisation.

Autre voie de sortie : élaborer des indicateurs pour un groupe facilement identifiable et restreint : Les grandes écoles, un PRES, etc.

Faire de la veille sur les évolutions prévisibles de la bibliométrie : émergences d'indicateurs en SHS, nouveaux modes d'évaluation de la recherche.

Se réacheminer vers une évaluation par les pairs qui responsabilise le chercheur.

A intégrer dans la formation. C'est déjà fait à Lille 2 : dans ses formations biblio, donne les règles de placement du nom de l'auteur, recommande les revues dans lesquelles publier, etc. Importance de former les doctorants aux modalités de l'évaluation pour qu'ils en connaissent les biais.

→ Intégrer tout cela dans nos modules.

Questions diverses

Référents : Urfist de Paris (dessert 7 académies) : Manuel Durand-Barthez. Voir aussi Arnauld Sillet à Paris-Descartes. Les organismes (CNRS...) ont des formateurs internes. Mais il n'y a rien au niveau des universités. Les autres Urfist se forment, notamment par l'intermédiaire de M. Durand-Barthez, et ont vocation à prendre le relais auprès des universités desservies. Paris 6 fait des formations à la bibliométrie pour le SCD. Ont un service de formation solide. En parler aux CRFCB pour qu'eux aussi forment à la bibliométrie.

L'expérience de Bordeaux est très concluante.

Une ressource utile : le site de l'OST qui explique bien ses indicateurs.

En 2012 : faut-il acheter le Wos ou Scopus ? Cf. supra : le Wos reste incontournable pour la bibliométrie, alors qu'il n'est pas forcément pertinent en recherche documentaire. Cela dit, il est accessible via le portail CNRS. Une politique documentaire cohérente peut aboutir à une solution « Wos via CNRS pour la bibliométrie (quelques agents chargés de cela) et Scopus via le SCD pour tous les usagers ». Il y a 8 000 revues en plus chez Scopus...

Le WOS a ajouté des colloques internationaux pour couvrir aussi l'informatique où il y a peu de revues.

Les grands éditeurs savent que le chercheur doit publier chez eux puisque le facteur d'impact est attribué aux revues. Ils autorisent donc le dépôt dans des A-O de façon très large.

Outils utilisés par P-Descartes : non réutilisable car les variantes P-Descartes sont intégrées dans le programme.

Contactez C. Etienne pour voir ce qu'elle fait à Bordeaux. Comment a-t-elle fait, notamment sur le plan humain, l'organisation interne, etc.

Dans tous les cas, le niveau d'analyse est le laboratoire et ses composantes (unités de recherches).
Les analyses pour les enseignants-chercheurs sont bien différentes.
Préconisation : 1 correspondant bibliométrie par SCD, si possible celui chargé de la formation des doctorants et enseignants-chercheurs.